

Les États-Unis et l'introduction de mines « intelligentes » : la réutilisation d'armes barbares met les civils en grave danger

Genève, le 3 avril 2020. Ce 4 avril, à l'occasion de la Journée internationale de sensibilisation aux mines, Handicap International appelle les Suissesses et les Suisses à faire pression sur les États-Unis pour annuler leur décision de réutilisation des mines antipersonnel annoncée le 31 janvier dernier.

Des mines « intelligentes » ?

Des mines non permanentes seront posées à la surface du sol et seront censées pouvoir se détruire dans un délai relativement court - de quelques heures à quelques jours, selon le gouvernement américain. « *Ne soyons pas dupes !* », prévient Alma Taslidžan Al-Osta, responsable du plaidoyer pour le désarmement et la protection des civils chez Handicap International (HI). « *L'idée que les mines dites "avancées" seront plus sûres que les anciens modèles est absurde. Que se passe-t-il si elles ne se neutralisent pas comme prévu ? Toute arme a un taux d'échec. Nos équipes voient de leurs propres yeux les ravages de cette arme sur les populations du monde entier.* »

Le pouvoir de l'opinion publique : les États-Unis doivent revenir sur leur décision !

HI invite aujourd'hui les Suissesses et les Suisses à signer en ligne sa nouvelle pétition pour que le gouvernement Trump abandonne sa politique en matière de mines antipersonnel.

« *Pour mobiliser les États, nous publions des rapports, nous participons à des réunions internationales et nous interpellons les médias pour expliquer les situations dramatiques que nous constatons sur le terrain. Une pétition nous permet d'exiger que les choses changent en démontrant que nous avons le soutien de l'opinion publique* », explique Anne Héry, directrice du plaidoyer chez HI.

La victoire retentissante du Traité d'Ottawa

La décision américaine de réintroduire les mines antipersonnel augmentera non seulement de nouveau le nombre de victimes civils, mais incitera d'autres pays à le faire, mettant ainsi à mal le Traité d'Ottawa, véritable succès de l'histoire de l'humanitaire.

En 1997, le Traité d'Ottawa interdisant l'emploi, la production, le stockage et le transfert des mines antipersonnel a marqué un tournant dans la lutte contre les mines terrestres. Il a presque complètement tari le commerce de cette arme : en 1999, 50 États produisaient encore des mines terrestres et 160 millions de mines étaient stockées. Aujourd'hui, seuls 11 États produisent encore ces armes et les stocks sont inférieurs à 50 millions. Les actions de déminage se sont multipliées. En 20 ans, le nombre de victimes des mines antipersonnel a été divisé par 3.

A propos de Handicap International

Handicap International (HI) est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis 35 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Depuis sa création en 1982, HI a mis en place des programmes de développement dans près de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. En janvier 2018, le réseau mondial Handicap



International devient Humanité & Inclusion. Il comprend des associations nationales qui s'appellent « Handicap International » dans des pays d'Europe continentale (France, Allemagne, Suisse, Belgique et Luxembourg) et « Humanité & Inclusion » au Canada, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

HI est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Elle agit et témoigne partout où «vivre debout» ne va pas de soi. En 2019, HI Suisse a obtenu le Label Ideas, garant de la qualité de sa gouvernance, de sa gestion financière et du suivi de l'efficacité de ses actions.

A Genève, *Broken Chair* symbolise sa lutte contre les armes explosives et les violences infligées aux populations lors des conflits armés. Créé par Daniel Berset sur initiative de HI et installé face aux Nations unies, le monument est un défi adressé à la communauté internationale. Il lui rappelle ses obligations de respecter le Droit international humanitaire et de protéger les civils contre l'usage des armes explosives en zones peuplées.